



frais de gestion 20 euros déductibles pour des garages

Par **jeanherve**, le **22/08/2019** à **17:01**

Bonjour

Je possède via une sci un immeuble de 15 logement loués en vide et de 15 garages

La plus part du temps les garages sont loués a des gens de l'extérieur qui ne sont pas locataire dans l'immeuble .

Je voulais savoir si on peut déduire le forfait de 20 euros par appartement soit $15 \times 20 = 300$ et 20 euros par garage soit $15 \times 20 = 300$ euros dans les charges déductibles des revenus fonciers

Je vous remercie par avance